

ISS PAT

LES POINTS NON NÉGOCIABLES



INFORMATION

mercredi 1er mars 2023

Réunion bilatérale relative à la mise en œuvre de l'ISS PAT

L'occasion de rappeler les objectifs fixés et nos attentes :

- **Augmentation conséquente de la rémunération** afin d'améliorer le pouvoir d'achat des agents,

Catégorie	Taux 2023	Gain brut	Taux 2025	Gain brut	Taux 2027	Gain brut
A	13%	120 €	18%	160 €	23%	200 €
B	14%		19%		24%	
C	15%		20%		25%	

- **Amélioration de la retraite des agents** par une prise en compte immédiate de l'ISS dans le calcul de la pension,
- **Application à TOUS les personnels administratifs, techniques et spécialisés de la police nationale et de la gendarmerie nationale,**
- **Bénéfice de la mesure aux agents affectés en SGAMI** par la réintégration de ces personnels au programme 176 (Police Nationale).

ENSEMBLE POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT !

